

Formulaire d'inscription « Voiles partagées » pour l'année 2023

Prénom de l'adhérent : (une fiche par adhérent est obligatoire)	NOM de l'adhérent :
Numéro de licence :	Age de l'adhérent et date de naissance obligatoire (FFV):
Numéro (s) de téléphone :	Date du certificat médical :
Numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas d'accident :	Adresse postale de l'adhérent :
Adresse mail de contact :	

Equipier « voiles partagées » : 183 euros

Le prix comprend :
l'adhésion au club 48e
La licence FFV 58.50^e
La cotisation annuelle « voiles partagées » 76.50e

Une participation de 20^e par sortie est demandée et payable le jour de la sortie



chef de bord : 50 euros

chef de bord validé au club nautique de Baden.

L'adhésion et la licence FFV sont obligatoires.
Vous ajoutez 58.50 pour la licence et / ou 48^e pour l'adhésion si vous ne l'avez pas payé par ailleurs.



Section voile habitable : 480 euros (session animée par 47°Nautik)

La section voile habitable permet de se perfectionner et de gagner en autonomie. Elle est proposée de mars à juin pour 14 séances les samedis matin de 9h00 à 12h00
Le forfait comprend : L'adhésion au club 48^e La licence FFV 58.50^e
La cotisation formation chef de bord : 373.50



Adhésion et licence sont obligatoires (58.50e licence FFV et 48e adhésion)

Vos choix de paiement :

Espèces montant =		
ANCV /ANCS =		
Pass sport=		
Chèque 1, montant et date =		
Chèque 2, montant et date =		

Fait à le

Signature précédée de la mention «lu et approuvé-e »

J'autorise le responsable technique qualifié à prendre les décisions appropriées en cas de nécessité, et autorise les équipes médicales à toutes interventions, y compris les interventions chirurgicales jugées nécessaires.

J'autorise **je n'autorise pas** le CNB à photographier et/ou filmer la personne inscrite sur le présent document

J'accepte **je n'accepte pas** la diffusion et l'utilisation de ces images, dans tout document publicitaire ou d'informations relatif au CNB, par voie de presse, sur son site Internet et/ou pour des expositions (salons et forums) et Je renonce, de fait, expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre du CNB, qui trouverait son origine dans l'exploitation de ces images.

Pour devenir chef de bord au club nautique de Baden.

Connaitre la navigation à la voile et avoir plus de 18 ans.

Que vous ayez validé un niveau de certification FFV ou si vous avez de l'expérience, vous devrez dans tous les cas être en plus évalué et validé par le bureau du club suivant notre protocole interne.

Le statut « chef de bord » n'est pas une certification reconnue par la FFV, mais bien un statut interne au club qui correspond à un niveau attendu pour le club et uniquement pour celui-ci.

Attestation Majeur (à lire attentivement)

Je soussigné(e)

M . Mme

déclare que,

- Je suis apte à plonger et à nager 50 mètres.

- Je m'engage à respecter le règlement du club et les différentes consignes qui me seront données.

- Je ne présente, à ma connaissance, aucune contre-indication médicale à la pratique de la voile en stage EFV, en voile loisir (le visa médical est obligatoire en voile sportive).

J'atteste avoir été informé(e) de la notice reprenant les garanties d'assurances liées à chacune des licences.

Certificat médical. La première année à remettre au club, puis questionnaire de santé les 2 années suivantes. Il vous incombe de les transmettre dans votre espace licencié sur le site de la fédération Française de Voile dans : mise à jour des informations médicales.

Lien pour accéder au questionnaire de santé :

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/medical/FAQ_Certificat.asp

Par avance, merci du sérieux que vous apporterez à cette démarche.

Attention, vous devez attendre de recevoir le mail de bienvenu de la fédé avant toutes démarches.

(Surveillez vos SPAM). Plus de détails sur le site du club ou de la fédération Française de voile.

Fait à Baden, le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé-e »